



## Philippe II Auguste (1180-1223)

### Le fils de Louis VII et de Adèle de Champagne

*"Dieu daignera-t-il jamais donner à moi ou à un autre roi de France la grâce de rendre au royaume de France son état ancien et cette grandeur qu'il avait au temps de Charles ?»" dit, un jour, celui qui précisément va quadrupler le royaume et faire progresser l'autorité royale.*

Cet homme d'Etat de premier ordre, né dans la nuit du 21 au 22 août 1165, à Gonesse, n'a que quatorze ans lorsqu'il est sacré le 1er novembre 1179, du vivant de son père, alors très malade.

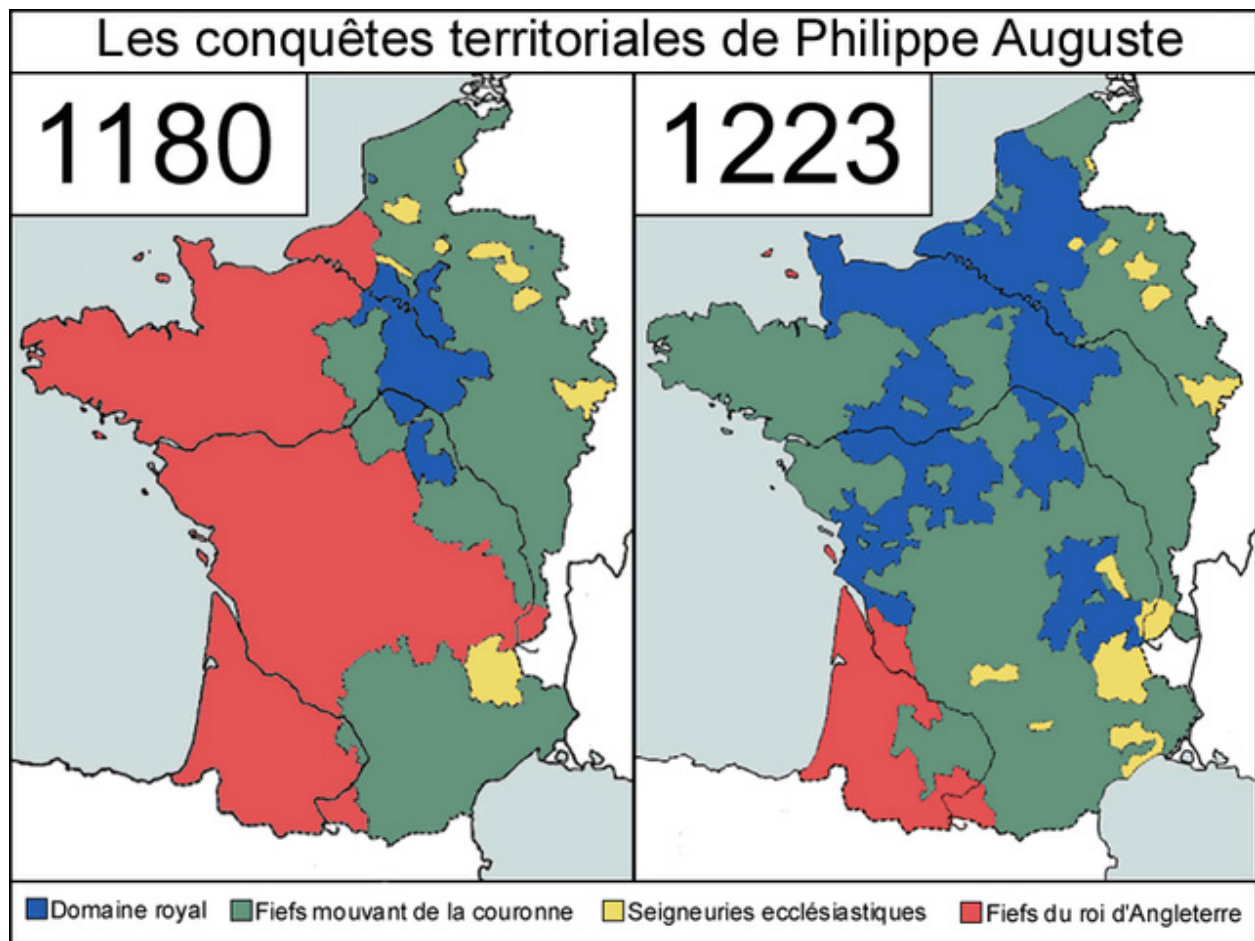
Dix mois plus tard, le 18 septembre 1180, **Louis VII** meurt et **Philippe II** lui succède. C'est un bel homme, au visage agréable et riant, mais il est irritable, hypernerveux, sujet à des peurs maladives et angoissé par la mort ; il sait cependant fort bien se maîtriser.



Peu porté sur les études (il n'a jamais pu savoir le latin), c'est un bon vivant qui préfère la chasse et l'action, où il se montre prudent. Il écoute les conseils, même des petits, et recherche toujours la justice et la vérité. Bon catholique, pieux même, il a hérité de sa mère, Adèle de Champagne, une intelligence vive et l'amour du pouvoir et de la gloire.

Il épouse, en 1180, **Isabelle de Hainaut**, puis, en 1193, **Ingeborge de Danemark** qu'il va répudier le lendemain des noces pour se marier avec **Agnès de Méranie**, provoquant ainsi la mise en interdit du royaume par le pape.

Sa grande tâche et son mérite sont d'agrandir la France ou, plus exactement, le domaine royal dont il est le seigneur direct. Pour cela il s'en prend aux **Plantagenêts**, les rois d'Angleterre qui dominent alors la France de l'Ouest.



La France sous Philippe Auguste

### Conflit avec les anglais

Il s'oppose d'abord à **Henri II**, contre qui il attise l'ambition de ses fils et des barons poitevins, et arrive à lui faire céder une partie du Berry et l'Auvergne en 1189. Il trouve ensuite en **Richard Cœur de Lion** un adversaire redoutable (1189-1199), très différent de son frère, **Jean sans Terre**, qui lui succède.

**Jean sans Terre** est un demi fou, instable et irresponsable, que **Philippe II**, s'appuyant sur le baronnage, déshérite habilement ; en effet, **Philippe Auguste** fait prononcer par la cour féodale des pairs la confiscation de tous ses fiefs pour refus d'obéissance vassalique le 28 avril 1202.

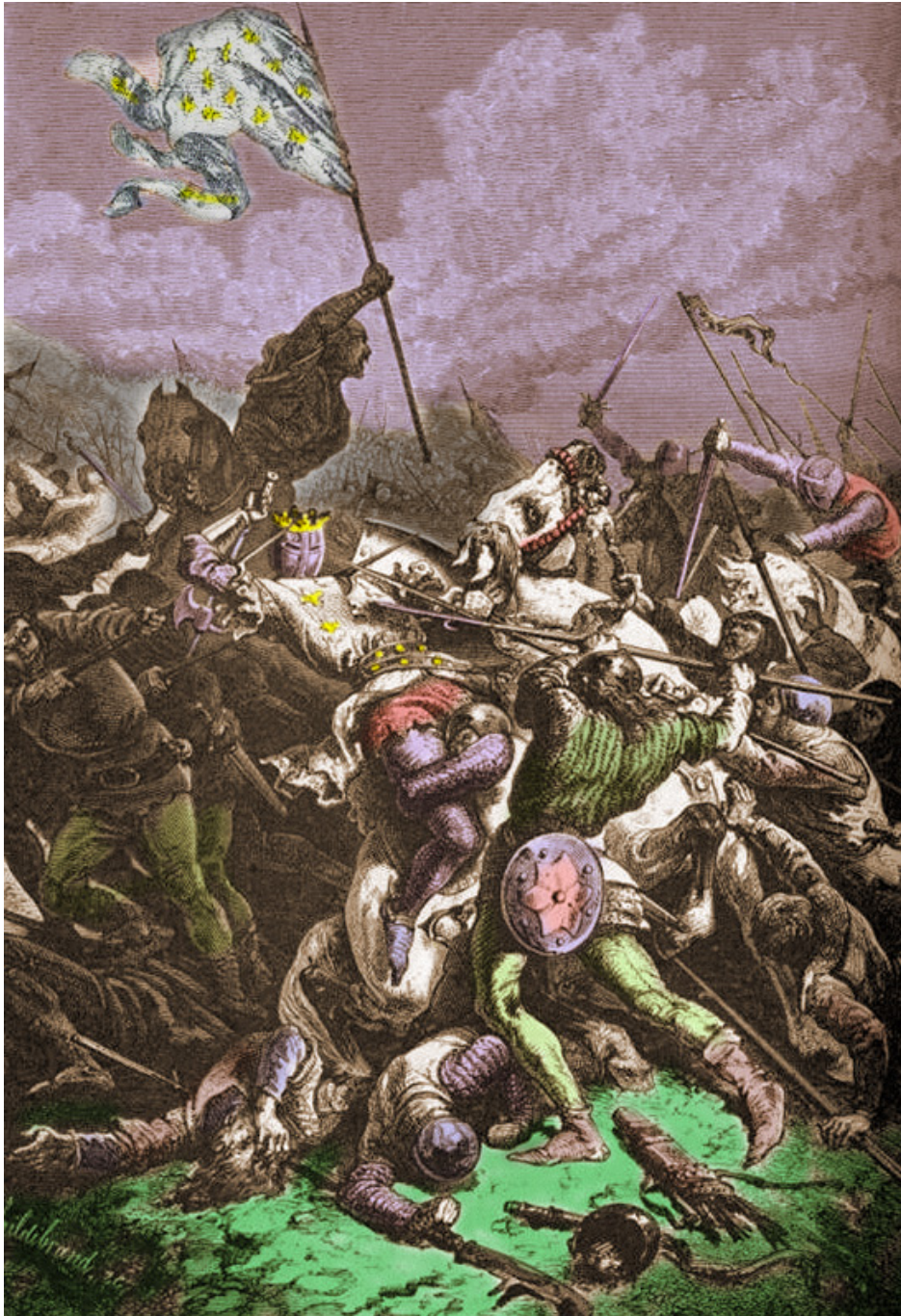
Durant une brève période **Philippe Auguste** s'allie à **Richard Cœur de Lion** et s'embarquent pour la Terre Sainte pour la [troisième croisade](#) en 1190.

Le roi de France s'empare ainsi de la très riche Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou et de la Saintonge, et le même esprit féodal qui a permis le déshéritement de l'Anglais assure la soumission de ces nouvelles provinces françaises.





Seule la Guyenne reste anglaise tandis que la Bretagne demeure hors du domaine. Cependant, **Philippe Auguste** se heurte au roi d'Angleterre, à l'empereur allemand et au comte de Flandre, coalisés, qui l'attaquent en 1214 ; le 27 juillet, la victoire française de la [bataille de Bouvines](#) assure la soumission de la Flandre et l'acquisition d'Amiens, du Vermandois et du Valois.



**La bataille de Bouvines – 27 Juillet 1214**

La victoire française de Bouvines assure la soumission de la Flandre et l'acquisition d'Amiens, du Vermandois et du Valois

**Philippe Auguste** ne se soucie pas seulement d'étendre le domaine royal, il désire aussi unifier ce royaume et y asseoir son autorité. Ainsi s'explique sa politique ecclésiastique, qui tend toujours à maintenir un difficile équilibre entre la défense de l'Eglise et celle des prérogatives royales.

S'il protège le clergé contre les prétentions abusives de la noblesse ou des communes, il ne cesse en même temps d'affirmer, dans ses actes comme dans ses paroles, la supériorité du pouvoir monarchique sur tout autre pouvoir, fût-il spirituel, dans la vie intérieure du pays.

En revanche, l'épiscopat doit se soumettre aux impératifs financiers de la royauté (notamment se plier au "*service d'ost*" ou à sa compensation pécuniaire), se solidariser avec le roi dans le conflit qui l'oppose à la papauté et enfin accepter la limitation des privilèges en matière de justice ecclésiastique.

De la même manière, **Philippe Auguste** se montre très libéral envers les communes, dont il confirme et augmente les privilèges ; mais cette reconnaissance de l'indépendance communale lui apporte, en échange, le concours effectif de la bourgeoisie qu'il favorise : outre le paiement de taxes, il peut compter sur la milice communale, ce qui est surtout appréciable dans les villes frontières.

Dans tout le royaume, **Philippe Auguste** institue des baillis, véritables lieutenants du roi, détachés de la *Curia regis*. Dans leurs bailliages ou circonscriptions, ceux-ci rendent la justice, surveillent les prévôts, veillent à la rentrée des impôts et protègent les églises et les abbayes.

Les ressources du domaine sont multipliées en proportion de son extension et par suite d'une meilleure perception ; aux péages, droits féodaux, etc. (relief et aide aux quatre cas), s'ajoutent les droits propres aux juifs, les amendes et droits de justice, les droits de chancellerie et les profits de monnaie, sans compter la régale (perçue lors de la vacance d'un siège épiscopal ou abbatial).

### **Un roi bâtisseur**

Il est vrai aussi que la bonne gestion financière du royaume est facilitée par l'austérité de la cour, dont la vie quotidienne est frugale. En revanche, **Philippe Auguste** n'hésite pas à embellir Paris en construisant le château qui est à l'origine du **palais du Louvre**, en favorisant les travaux d'achèvement de **Notre-Dame**, en commençant le pavage des rues de la capitale et en entourant celle-ci d'une enceinte fortifiée.

Ce véritable chef d'Etat qui, tant par ses admirables qualités militaires et diplomatiques que par la clairvoyance de son œuvre intérieure, donne un éclat prestigieux à la monarchie française, meurt le 14 juillet 1223, à Mantes, après quarante-trois ans d'un règne fructueux, laissant le pouvoir à son fils **Louis VIII**.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/philippe-II-Auguste.php>